



Conseil Consultatif de la Mobilité

Commune de Court-Saint-Etienne

6 février 2023

Ordre du jour



Introduction ;

1. Différents projets d'aménagement

1. Rue du Cerisier – Tangisart
2. Aménagement de la Place de Sart - SMG
3. Mise en Zone 30 – Rue d'Heuval – La Roche

2. PIWACY : politique cyclable : Retour sur le travail du GT pour la hiérarchisation du réseau communal

3. Points d'information – suivi des dossiers

1. Aménagement aux abords des écoles
2. TEC à la Demande
3. Aménagements vélos à proximité des arrêts de bus TEC
4. Etat d'avancement PCM
5. Voitures partagées

Projets d'aménagement



Rue du Cerisier – Tangissart

Demande citoyenne :

- Problèmes de stationnement ;
- Problèmes de vitesse ;
- Etroitesse des trottoirs et potentiel cyclable (proximité école) – nécessité de sécuriser davantage les modes doux

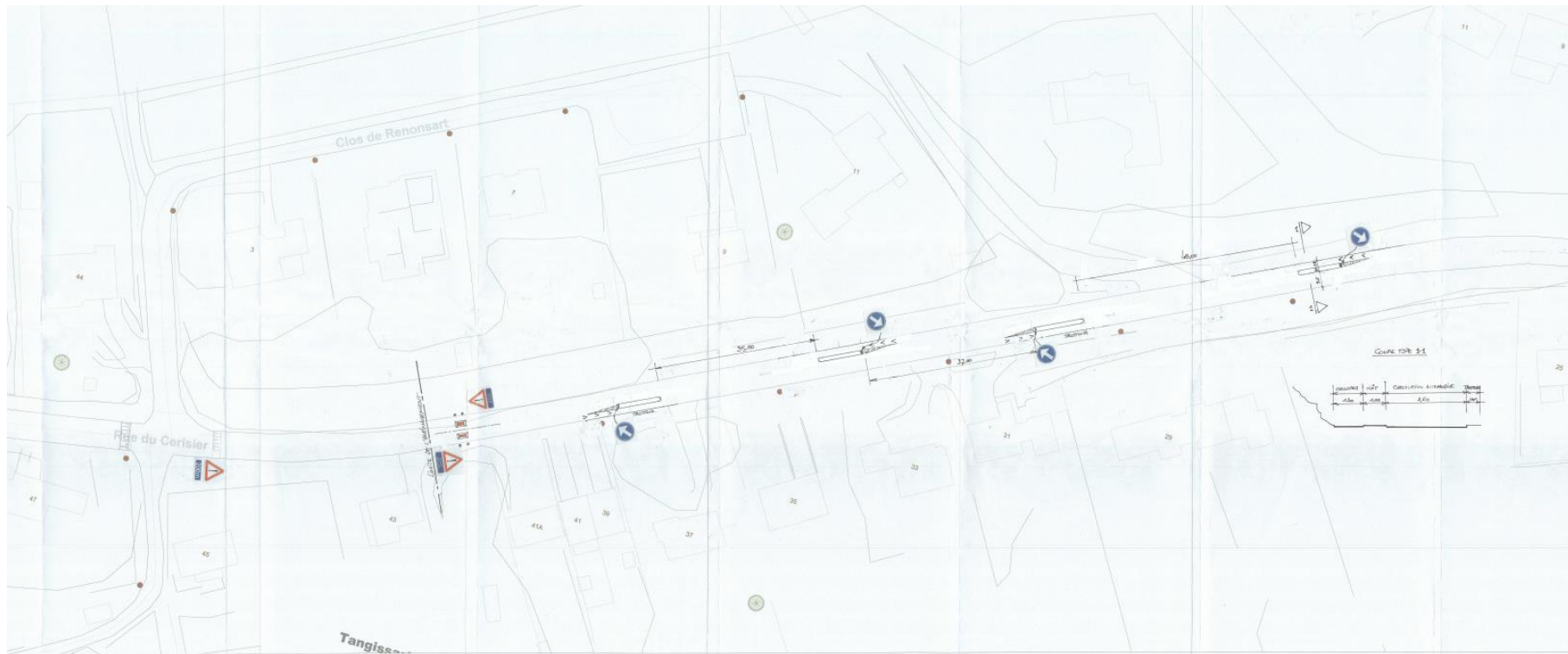
Analyse de trafic réalisée via radar mobile

Projet d'aménagement concerté avec riverains, Collège, Tec, tutelle régionale, police...

Projets d'aménagement



Rue du Cerisier – Tangissart



Projets d'aménagement



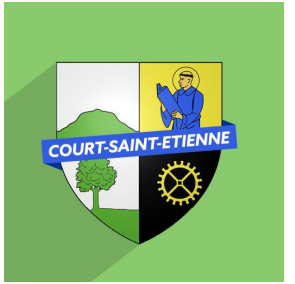
Place de Sart – SMG

Demande des citoyens, école... :

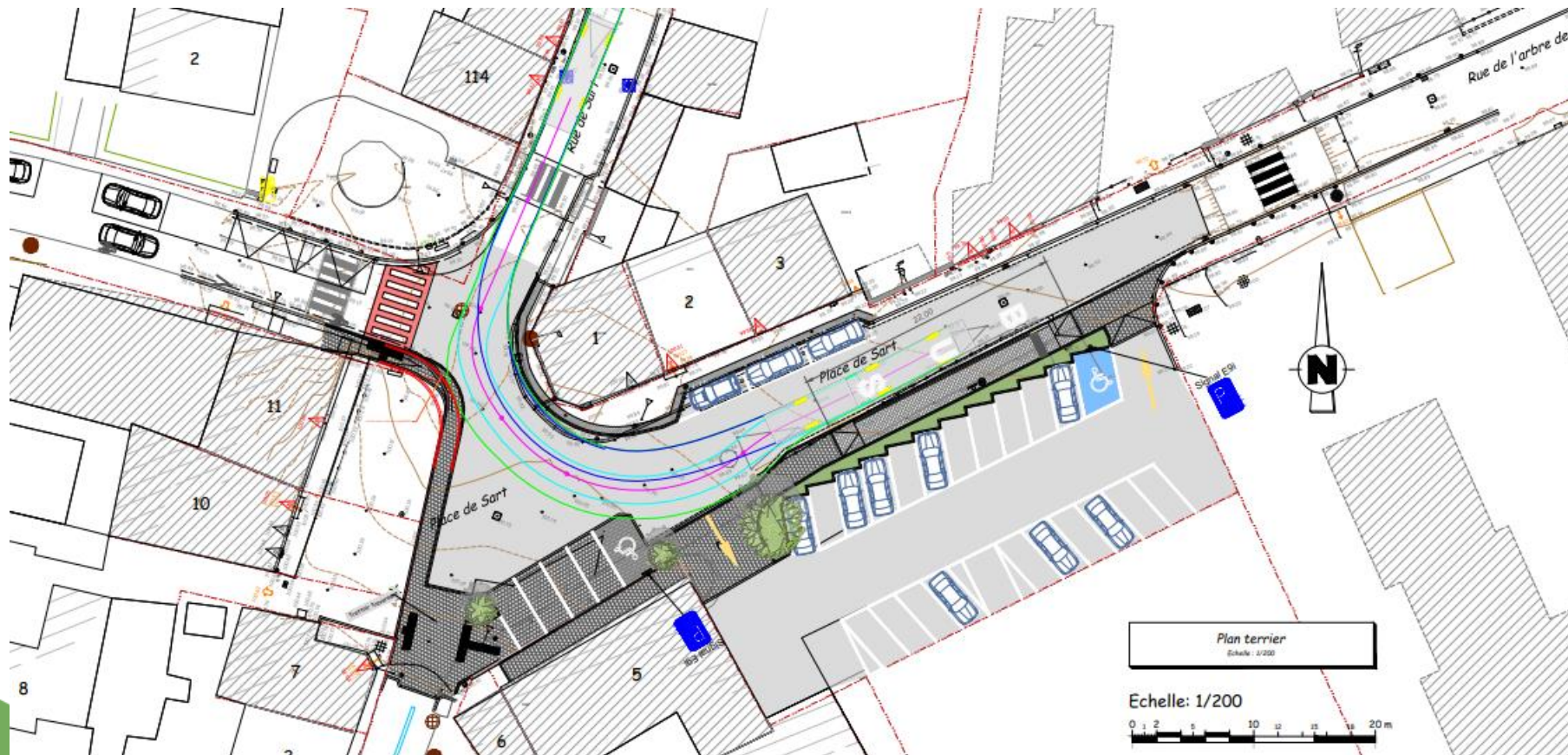
- Place résumée en un parking ;
- Virage problématique (visibilité, mode doux, charroi lourd...) ;
- Usages spécifiques : école, magasin de proximité, fête de village...

Enjeu principal : permettre à chaque usager de bénéficier au mieux d'un nouvel aménagement qui convienne à tous ses usages

Projets d'aménagement



Place de Sart – SMG



Projets d'aménagement



Rue d'Heuval – La Roche

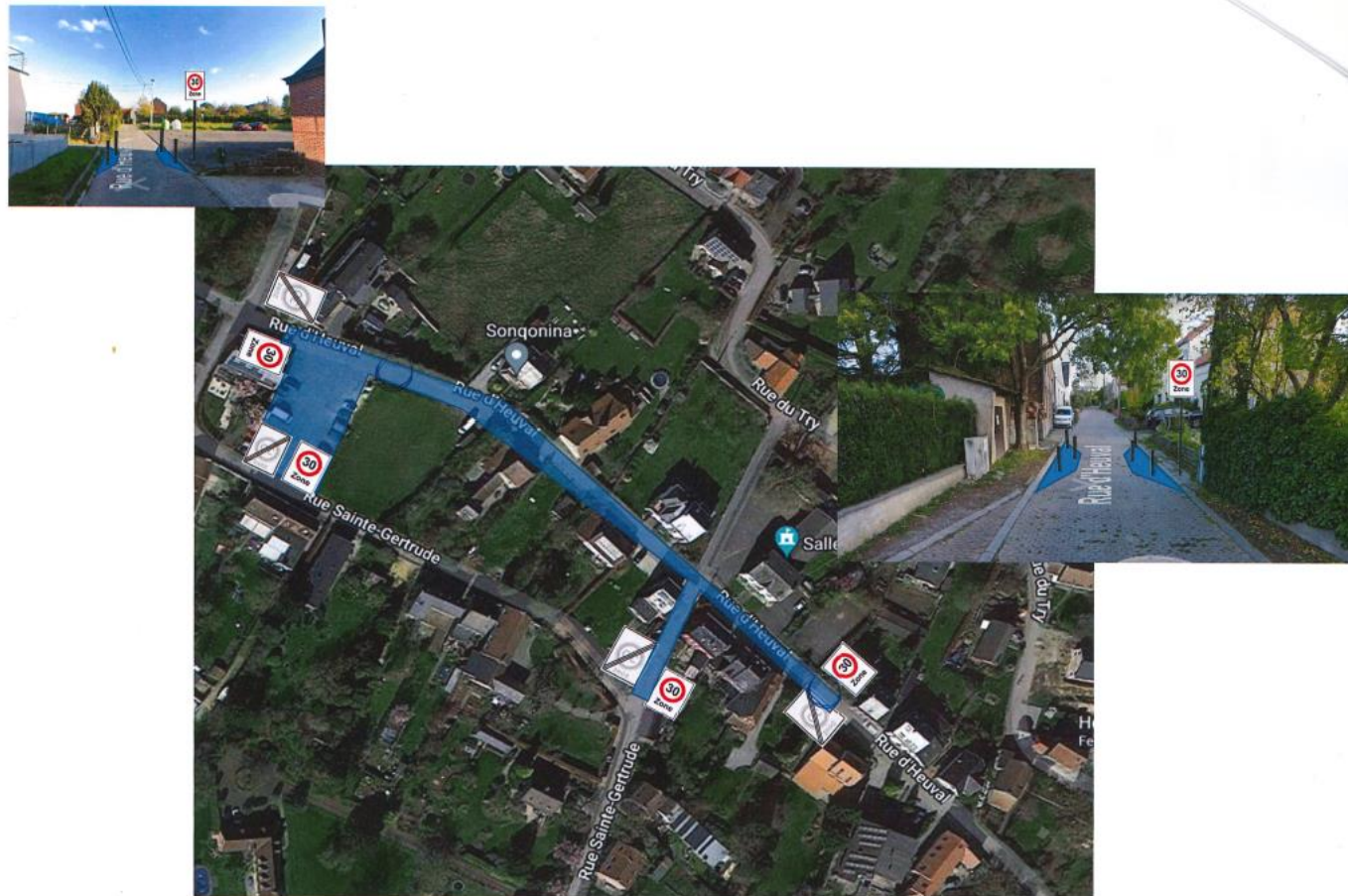
Différentes plaintes riverains, à différents niveaux de la rue, principalement pour des problèmes de vitesse → Demande de passage en Zone 30

- Déterminer le tronçon Z30 ;
- Déterminer l'aménagement qui permettra de la faire respecter ;
- Prendre en considération la pente de la voirie, la proximité des habitations à front de rue, la problématique du stationnement dans une rue historique.

Projets d'aménagement



Rue d'Heuval – La Roche



PIWACY– Politique cyclable



Schéma directeur cyclable

ETAPE 1		ACTIONS	
hiérarchisation du réseau routier	Un schéma directeur cyclable est avant tout un outil de programmation et de planification permettant de veiller à apporter une cohérence à la politique de développement du vélo à l'échelle du bassin de vie de l'agglomération stéphanoise.	a Constitution d'un groupe de travail b Identifier et cartographier le réseau c Préciser les fonctions "transport" correspond au réseau viaire	Établi dans le souci d'intégrer une réflexion globale tous modes (marche, vélo, transports publics, voiture) sur les déplacements et le stationnement, le schéma directeur cyclable doit reposer sur une étude préalable de la hiérarchisation du réseau viaire existant.
autoroute			
transit			
liaison			
collecte locale			
desserte locale			
ETAPE 2		ACTIONS	
Diagnostic	Il sera prioritaire d'une part d'identifier les aménagements cyclables existants, et surtout d'apprécier la qualité de ces aménagements.	Cartographier les différents types d'aménagement cyclable a présents sur le territoire communal b Evaluer la qualité de l'aménagement cyclable (confortable/à améliorer/ insécurisant)	Identifier les aménagements cyclables existants sur base de la matrice SPW (annexe 1)
ETAPE 3		ACTIONS	
Définir des objectifs quantifiables	Sur base de ce diagnostic, le Schéma Directeur Cyclable doit définir des objectifs clairs et évaluables à court-moyen-long terme. C'est également l'occasion d'ancrer une vision de la politique cyclable à Court Saint Etienne.	<i>Ancrer l'objectif « Atteindre l'objectif régional – au niveau communal – de 5% de part modale d'ici 2030 »</i> a <i>Ancrer l'objectif « finaliser le réseau vélo projeté d'ici 2030 »</i> b <i>Ancrer l'objectif « prioriser la finalisation des liaisons vélo au niveau des établissements scolaires (ex : 2026) » et/ou</i> c <i>aménager effets de porte au niveau des zones 30 (ex : 2024)</i>	Exemple - à définir pour CSE Exemple - à définir pour CSE Exemple - à définir pour CSE

Ensuite : Etape 4 de projection du réseau cyclable ; 5 de planification du réseau projeté, etc.

PIWACY – Politique cyclable



Etape 1 : [hiérarchisation du réseau routier](#)

- Groupe de travail sur carte collaborative ;
- Hiérarchisation des différentes voiries ;
- Points d'attention pointés en vue du PCM.

Etape 2 : Diagnostic : quels sont les aménagements existants et quel est leur état ?

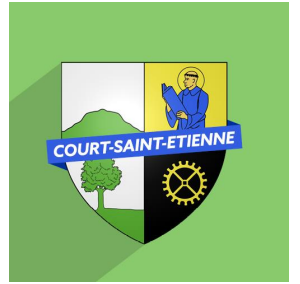
- Permettra ensuite de cibler les priorités et de planifier les projets à mener

Suivi des dossiers

Aménagement aux abords des écoles – subside de 80%

Retour de la Région sur la sélection de notre dossier :

- Ecole de Suzeril ;
- Ecole de Sart ;
- Ecole de Tangissart maternelle.



Suivi des dossiers



TEC à la Demande continue !

- Fin de la phase pilote et des subsides liés ;
- 15.000 € pour CSE, pendant 2 ans (fin 24) ;
- Mêmes conditions et périmètre que précédemment.



Suivi des dossiers



Aménagement vélo près des arrêts de bus

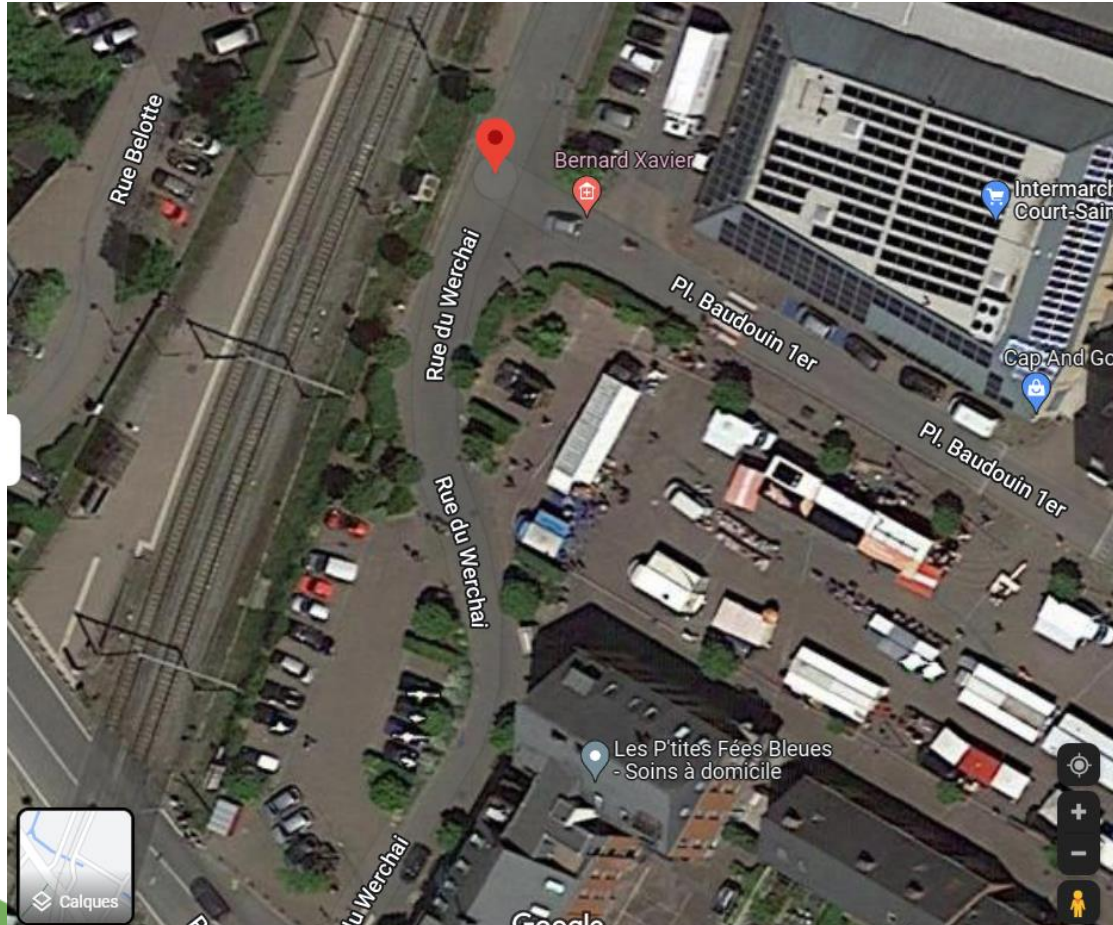
- Procédure simplifiée pour le placement d'équipements vélos à proximité des arrêts de bus ;
- Financement 100 % pour arrêts express (Beaurieux) ;
- Financement à 80% pour les autres arrêts.

Etat d'avancement du PCM



- PCM passé en Conseil communal du mois de mai ;
 - Convention signée avec la Région afin d'obtenir les subsides et de lancer le marché public pour l'étude ;
 - Dépôt des offres le 1^{er} juillet ;
 - Ensuite : analyse des offres, attribution et lancement de l'analyse avec le bureau d'étude ;
-
- **Le bureau d'étude a été sélectionné, la commune attend le retour de la tutelle (imminent) afin de désigner le bureau officiellement et de démarrer les premières réunions de travail.**

Voitures partagées:



- Une borne et deux voitures électriques partagées ;
- Placement de la borne Rue du Werchai ;
- Pose de la Borne et mise à disposition des véhicules mi-mars

Divers, tour de table et clôture



- Tour de table et divers ;
- PV et prochain CCM ;
- Merci !

Une question, une suggestion ?

La collaboration ne s'arrête pas au Conseil Consultatif de la Mobilité !

- ✓ **Conseillère en Mobilité** – CeM : Sylvie Thiébaut – mobilite@court-st-etienne.be
- ✓ **Echevine de la Mobilité** : Mélanie Laroche – 0483 589 323 – melanie.laroche@yahoo.fr